



PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)



PLU arrêté le :

SOMMAIRE

Pièce 1 : Rapport de présentation

Pièce 2 : Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

Pièce 3 : Orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

Pièce 4 : Règlement

Pièce 4.1 : Règlement écrit

Pièce 4.2 : Règlement graphique – Plan général (1/5 000^{ème})

Pièce 4.3 : Règlement graphique – Plan Robiac (1 / 2 000^{ème})

Pièce 4.4 : Règlement graphique – Plan Rochessadoule (1 / 2 000^{ème})

Pièce 4.5 : Règlement graphique – Plan des risques et aléas (1 / 5 000^{ème})

Pièce 5 : Annexes

Pièce 5.1 : Servitudes d'utilité publique (SUP)

Pièce 5.1.1 : Liste des servitudes d'utilité publique (SUP)

Pièce 5.1.2 : Informations relatives à la servitude AS1

Pièce 5.1.3 : Informations relatives à la servitude I4

Pièce 5.1.4 : Informations relatives à la servitude T1

Pièce 5.1.5 : Informations relatives à la servitude T7

Pièce 5.1.6 : Informations relatives à la servitude PM1

Pièce 5.2 : Zones à risque d'exposition au plomb

Pièce 5.3 : Périmètres des secteurs concernés par des obligations de débroussaillage ou de maintien en état débroussaillé

Pièce 5.4 : Bois ou forêts relevant du régime forestier

Pièce 5.5 : Schéma directeur d'alimentation en eau potable